

The logo for AGC, consisting of the letters 'AGC' in a bold, blue, sans-serif font. A small red square is positioned between the 'A' and the 'G'.

# LACOBEL T MATELAC T

## GUIDE D'INSTALLATION

VERSION 5.0 – AVRIL 2024

Your Dreams, Our Challenge

La version de ce guide annule et remplace toutes les versions précédentes.  
Veuillez vérifier régulièrement les mises à jour sur [www.agc-yourglass.com](http://www.agc-yourglass.com).

# Instructions préalables importantes

Lire attentivement les instructions suivantes avant de procéder à l'installation des produits Lacobel T / Matelac T.

**AGC recommande vivement que les produits Lacobel T et Matelac T soient transformés par un transformateur agréé AGC. La liste complète des transformateurs agréés ainsi que leurs adresses et autres informations de contact sont disponibles sur [www.yourglass.com](http://www.yourglass.com) dans les sections Lacobel T et Matelac T sous l'onglet « Produits ».**

- 1. Produit** - Lacobel T / Matelac T DOIT ÊTRE traité thermiquement (soit trempé thermiquement conformément à la norme EN12150, soit durci thermiquement conformément à la norme EN 1863) avant toute installation.
  - Lacobel T / Matelac T est un produit destiné à des applications intérieures et extérieures. Il n'est pas conçu pour des applications avec rétroéclairage. Contacter votre représentant local AGC pour un produit alternatif adapté à de telles applications.
  - Toutes les teintes Lacobel T / Matelac T peuvent être utilisées en milieux humides (cuisines, salles de bain, etc.) mais ne peuvent en aucun cas entrer en contact avec de l'eau de manière prolongée.
- 2. Qualité de la laque** - La qualité (polymérisation) de la laque doit être contrôlée avant la pose. Pour ce faire, passer simplement votre doigt humide sur la face laquée du verre. Aucune trace d'humidité ne doit être visible depuis la face non recouverte, et aucune variation de couleur ne doit être observée sur l'ensemble du volume.
  - Vous assurer que la laque à l'arrière du verre n'a pas été rayée lors de la découpe ou de l'assemblage.
- 3. Dimensionnement** - L'épaisseur du verre Lacobel T / Matelac T doit être définie en fonction de la taille et de la forme de chaque panneau. AGC recommande une épaisseur de minimum 6 mm pour les revêtements muraux intérieurs (panneaux > 1 m<sup>2</sup>). Pour les applications extérieures en façade, l'épaisseur du verre Lacobel T / Matelac T dépend des charges et contraintes auxquelles il est soumis. Les normes et réglementations nationales, ainsi que les exigences essentielles des Eurocodes doivent être respectées.
- 4. Préparation du support** - Le verre et le support doivent être propres et secs. Ne pas installer le verre sur un support poreux sans l'avoir prétraité avec un primaire. Pour une pose sans primaire, contacter votre fournisseur d'adhésifs. Avant de procéder à une installation en intérieur, AGC recommande de peindre le mur dans la même teinte que le verre aux points de jonctions avec celui-ci afin d'éviter des différences de couleur pouvant se voir à travers les joints transparents.
- 5. Adhésifs** - Pour les applications intérieures, AGC conseille d'utiliser la gamme de produits adhésifs FIX-IN. Le produit Lacobel T / Matelac T Crisp White n'est pas totalement opaque et ne peut par conséquent pas être collé. En cas de fixation mécanique de ce produit, AGC recommande de peindre l'intégralité du mur/support dans une couleur blanche uniforme. Pour les applications extérieures, utiliser exclusivement les produits adhésifs recommandés par AGC et respecter scrupuleusement les instructions fournies par le fabricant (en particulier concernant les quantités à utiliser par m<sup>2</sup>). L'utilisateur/client est seul responsable de l'utilisation appropriée des adhésifs.
- 6. Sécurité** - L'utilisation de gants de protection et d'un équipement de protection individuelle approprié est fortement recommandée pendant toutes les opérations, lors de la manipulation et la pose du verre.
- 7. Informations complémentaires** - Visiter [www.agc-yourglass.com](http://www.agc-yourglass.com) - description produits Lacobel T / Matelac T – pour télécharger la version du Guide d'installation dans votre langue ou pour prendre contact avec les services d'assistance technique (TAS) d'AGC.

# TABLE DES MATIERES

0. PRODUIT : LACOBEL T / MATELAC T .....	4
I. INSTALLATION EN INTÉRIEUR – Revêtement mural .....	5
1. GUIDE D’INSTALLATION EN INTÉRIEUR.....	5
1.1 Dimensionnement du verre .....	5
1.2 Préparation des murs (ou autres supports) .....	5
1.3 Milieux humides.....	5
1.4 Pose du verre sur le support .....	5
1.4.1 Méthode d’encollage .....	6
1.4.2 Silicone .....	8
1.4.3 Fixation mécanique .....	8
II. INSTALLATION EN EXTÉRIEUR – Applications en façade .....	9
1. INTRODUCTION.....	10
2. GUIDE D’INSTALLATION EN EXTÉRIEUR.....	10
2.1 Principes de base.....	10
2.2 Épaisseur du Lacobel T / Matelac T .....	11
2.3 Simple vitrage - allèges .....	11
2.4 Vitrage isolant - allèges .....	12
2.5 Verre extérieur collé, mastic primaire et secondaire.....	13
2.6 Nettoyage et entretien – façade en verre .....	14
III. PEINTURE DE RETOUCHE.....	14
IV. AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ :.....	15

## 0. PRODUIT : LACOBEL T / MATELAC T

Ce guide décrit les processus d'installation du **verre Lacobel T / Matelac T** recommandés par AGC.

Une pose appropriée est cruciale afin de garantir l'**aspect correct du verre** – en évitant les ombres et variations de couleurs dues à la surface sur laquelle le verre a été posé.

Le Lacobel T / Matelac T **doit être traité thermiquement** (soit durci thermiquement conformément à la norme EN1863\*, soit trempé thermiquement conformément à la norme EN12150\*) avant toute utilisation. Voir recommandations du guide de transformation Lacobel T / Matelac T , disponible sur [www.agc-yourglass.com](http://www.agc-yourglass.com).

Lacobel T / Matelac T est un produit destiné à des applications **intérieures et extérieures**. Il n'est pas conçu pour des applications avec rétroéclairage. Contacter votre représentant local AGC pour un produit alternatif adapté à de telles applications.

En raison d'une possible **fleur de trempé** provoquée par le traitement thermique, la découpe doit être réalisée de manière à ce que les ondulations soient toutes alignées dans la même direction lors de la pose finale du produit, de préférence à l'horizontale, afin **d'éviter les distorsions de la visibilité**.

Le produit est résistant à la lumière et anti-UV. Les couleurs Lacobel T / Matelac T sont fixées durant le traitement thermique.

L'épaisseur du verre float support a également un léger impact sur sa couleur, provoquant de possibles variations. Par conséquent, il est préférable d'éviter d'utiliser différentes épaisseurs de verre l'une à côté de l'autre.



*\* Ou standards locaux équivalents pour les pays en dehors de l'UE*

# I. INSTALLATION EN INTÉRIEUR – Revêtement mural

## 1. GUIDE D'INSTALLATION EN INTÉRIEUR

### 1.1 Dimensionnement du verre

L'épaisseur du verre Lacobel T / Matelac T doit être définie en fonction de la taille et de la forme de chaque volume verrier, du support et des exigences correspondantes. Pour les revêtements muraux intérieurs, AGC recommande une épaisseur de minimum 6 mm (panneaux > 1 m<sup>2</sup>). Les très grands volumes peuvent nécessiter une épaisseur plus importante.

### 1.2 Préparation des murs (ou autres supports)

- Avant l'installation du Lacobel T / Matelac T en revêtement mural, AGC recommande de vérifier l'état du support afin de faciliter l'opération et d'éviter toute détérioration éventuelle de la laque ;
- Lisser toute surface inégale d'un mur ou support. Une surface lisse assurera une adhérence optimale du verre ;
- Vous assurer que la laque du verre est bien sèche et n'est ni rayée, ni endommagée ;
- Appliquer le verre sur une surface propre et complètement sèche ;
- Traiter préalablement les surfaces poreuses avec un primaire.

### 1.3 Milieux humides

Toutes les teintes Lacobel T / Matelac T peuvent être utilisées en milieux humides (cuisines, salles de bain, etc.) mais ne peuvent pas entrer en contact direct avec de l'eau de manière prolongée.

Le verre doit être installé de façon à empêcher l'infiltration d'eau par l'arrière (voir guide silicone FIX-IN). Vous assurer que le milieu humide est correctement aéré afin d'éviter l'accumulation d'eau sur le verre pendant une période prolongée.

### 1.4 Pose du verre sur le support

Il existe deux méthodes pour appliquer le verre Lacobel T / Matelac T sur les murs (ou tout autre support) intérieurs :

- La fixation par encollage à l'aide de :
  - Silicone FIX-IN
  - Silicone FIX-IN + ruban adhésif FIX-IN
- La fixation mécanique, au moyen de vis, d'attaches métalliques ou en fixant le verre directement dans un encadrement.



### Note spéciale pour les crédences

Le verre non trempé peut se briser si une même feuille est soumise à des différences de température de 30°C ou plus. Une théière chaude entrant en contact avec le verre peut par exemple provoquer sa rupture. Après traitement thermique, une feuille de Lacobel T / Matelac T peut résister à un différentiel de température allant jusqu'à 200°C.

#### 1.4.1 Méthode d'encollage

**Si vous optez pour la méthode d'encollage, il convient d'utiliser l'adhésif le mieux adapté en fonction du niveau de sécurité requis par la taille du verre.**

Sous la dénomination commerciale **FIX-IN**, AGC a mis au point sa propre marque d'adhésifs à hautes performances, simples à appliquer et qui sont parfaitement adaptés à une installation professionnelle du Lacobel T / Matelac T pour des **applications en intérieur**.

Basée sur une formule exclusive d'AGC, la **compatibilité parfaite entre les composants FIX-IN empêche la corrosion de la laque Lacobel T / Matelac T** ; ces composants bénéficient d'une garantie de 10 ans <sup>(1)</sup>.

Les professionnels peuvent se procurer les composants FIX-IN via notre boutique en ligne sur [www.agc-store.com](http://www.agc-store.com) ou auprès de leurs transformateurs verriers.

AGC a identifié d'autres adhésifs compatibles avec son verre laqué. Nous vous recommandons de vous référer aux instructions et aux garanties fournies par le fabricant de l'adhésif.

#### 1.4.2 Silicone

Le silicone est compatible avec les verres Lacobel T et Matelac T.

#### Marques de silicone recommandées pour les verres Lacobel T et Matelac T

Type	Marque	Fabricant
Alcoxy	FIX-IN SL, transparent	AGC

AGC recommande d'utiliser la solution FIX-IN afin de garantir à tout moment une compatibilité parfaite entre le silicone et la laque des verres Lacobel T et Matelac T.

Les rubans adhésifs peuvent également être utilisés pour coller les produits en verre Lacobel T ou Matelac T. Toutefois, contrairement aux colles pour carrelage et aux silicones, il n'est plus possible d'ajuster le verre une fois qu'il est entré en contact avec la surface de fixation.

Tous les composants du système FIX-IN ont été standardisés afin de garantir la bonne adhérence du verre au support. Pour de bons résultats, il convient de respecter les dates d'expiration et les conditions de stockage des produits.

Avant de procéder à l'installation, lire les recommandations d'utilisation des composants FIX-IN (en particulier concernant les quantités de silicone et de ruban à utiliser par m<sup>2</sup>).

Vous pouvez télécharger le Guide d'installation FIX-IN complet, les fiches techniques et les fiches relatives à la sécurité des matériaux sur [www.agc-yourglass.com](http://www.agc-yourglass.com) (description de la marque FIX-IN) ou sur [www.agc-store.com](http://www.agc-store.com).

Veiller à respecter également les réglementations locales lors de l'utilisation du système FIX-IN d'AGC.

AGC recommande d'utiliser le silicone FIX-IN SL transparent en combinaison avec le ruban adhésif FIX-IN AT double face (les deux étant toujours appliqués en bandes verticales), afin de permettre :

- la correction des défauts mineurs de planéité du support lors de la pose ;
- l'aération pour un durcissement correct du silicone et l'élimination de la condensation à l'arrière du volume verrier ;
- une adhésion initiale durant les 48 premières heures d'installation.

#### Recommandations<sup>(2)</sup> :

- Avant l'installation du Lacobel T / Matelac T , AGC recommande de peindre l'intégralité du mur dans une couleur uniforme afin de garantir un aspect homogène du verre une fois posé ;
- Le Lacobel T / Matelac T Crisp White n'est pas totalement opaque et ne peut par conséquent pas être collé. AGC recommande de peindre l'intégralité du mur/support dans une couleur blanche uniforme, avant de procéder à la fixation mécanique. Lorsque le collage au silicone est la seule possibilité, opter pour le Lacobel T / Matelac T Cool White au lieu du Crisp White, afin d'éviter que les points de fixation ne soient visibles ;
- Étanchéifier les joints empêche l'eau de pénétrer à l'arrière du verre, ce qui s'avère absolument nécessaire dans les milieux humides. Les joints devront être d'une largeur de 3 mm<sup>(3)</sup> ;
- Avant la pose, AGC recommande de peindre les zones de jonction du verre sur le support dans la même teinte que celui-ci, afin d'éviter des différences par rapport à la couleur de base du support, qui pourraient être visibles à travers le silicone transparent FIX-IN SL ;
- En cas d'utilisation de produits adhésifs autres que ceux de la marque FIX-IN, AGC conseille de lire attentivement au préalable les recommandations d'utilisation fournies par le fabricant ;
- AGC recommande d'appliquer plusieurs petits morceaux de ruban plutôt qu'une seule grande longueur.

(1) Contre la décoloration, l'écaillage ou la fissuration de la peinture.

(2) Si les recommandations d'utilisation susmentionnées sont respectées, aucune trace de silicone ne sera visible à travers le verre, à condition que le Lacobel T / Matelac T ait été traité thermiquement comme exposé dans le Guide de transformation Lacobel T / Matelac T d'AGC.

(3) *Tous les joints de dilatation et coulissants dans le bâtiment doivent être respectés. Si un joint de dilatation est présent derrière le verre, la structure du verre nécessite également un joint au même endroit, présentant les mêmes propriétés.*

### 1.4.3 Fixation mécanique

Si vous utilisez un **encadrement** pour fixer le verre Lacobel T / Matelac T, il convient :

- d'utiliser des cales d'assise et entretoises afin d'éviter tout contact avec l'encadrement ;
- d'éviter tout contact entre le verre Lacobel T / Matelac T et des éléments rigides et/ou friables tels que des métaux ou de la porcelaine.

Si vous utilisez des **attaches métalliques et/ou des vis** pour fixer le verre, il convient :

- d'insérer une cale entre l'attache et le verre ;
- d'éviter tout contact entre le verre Lacobel T / Matelac T et des éléments rigides et/ou friables tels que des métaux ou de la porcelaine.

## II. INSTALLATION EN EXTÉRIEUR – Applications en façade



# 1. INTRODUCTION

Lacobel T / Matelac T est un verre décoratif de haute qualité destiné à des applications extérieures (ainsi qu'intérieures). Il répond à la norme EN 12150 relative au verre trempé thermique de sécurité. Son aspect opaque est obtenu en appliquant une peinture hautement résistante à l'arrière du verre.

Très prisé par le secteur de la construction, les architectes et les designers, cette gamme de verre est disponible dans un large éventail de couleurs. Utilisée en revêtement de façade, elle offre une alternative intéressante aux solutions d'enveloppe de bâtiment traditionnelles telles que la brique, le béton, les panneaux de fibres-ciment et le bardage en bois.

L'utilisation du Lacobel T / Matelac T avec rétroéclairage n'est pas recommandée, ce produit n'étant pas conçu pour ce type d'application. Contacter votre représentant local AGC pour un produit alternatif adapté à de telles applications.

**Projets** : afin de garantir une apparence et une couleur uniformes pour l'ensemble d'un projet donné, AGC recommande d'utiliser du verre Lacobel T / Matelac T issu d'un **même lot de fabrication, traité thermiquement dans le même four et d'assurer un alignement des marques possibles dues à la fleur de trempé dans la même direction à travers le projet** (de la découpe à la pose).

## 2. GUIDE D'INSTALLATION EN EXTÉRIEUR

**Le Lacobel T / Matelac T ne peut être utilisé que sur des constructions générant une vue par réflexion.**

**Celles générant une vue par transmission sont exclues.**

**Par conséquent, le Lacobel T / Matelac T n'est pas adapté à des applications avec rétroéclairage (qu'il soit naturel ou artificiel).**

**Contactez votre représentant local AGC pour un produit alternatif adapté à de telles applications.**

### 2.1 Principes de base

Les poseurs doivent :

- s'assurer que les matériaux de calage et de fixation sont compatibles avec le verre, ainsi qu'entre eux ;
- installer le vitrage en respectant les règlements, normes et codes de bonne pratique en vigueur, ainsi que les instructions spécifiques dictées par AGC ;
- éviter tous facteurs susceptibles d'endommager le verre, tels que des tensions, des rayures ou de la corrosion dus à l'utilisation de produits inappropriés lors de l'assemblage ou de l'entretien.

Les concepteurs doivent veiller à ce que :

- les dimensions correctes soient utilisées pour les vitrages, conformément aux dimensions et poids maximum de fabrication ;
- les charges et contraintes auxquelles les vitrages seront soumis correspondent aux performances revendiquées ;
- les normes et règlements nationaux, ainsi que les exigences essentielles des Eurocodes en matière de résistance mécanique et de stabilité, de sécurité en cas d'incendie, d'hygiène, de santé et d'environnement, de sécurité d'utilisation, de protection contre le bruit (isolation acoustique), d'économie d'énergie et d'isolation,... soient respectés ;

- les composants de construction adjacents permettent l'entretien, la réparation et, si nécessaire, le remplacement du verre et des joints à un faible coût.

## 2.2 Épaisseur du Lacobel T / Matelac T

L'épaisseur du verre Lacobel T / Matelac T utilisé dépend des charges et contraintes auxquelles il sera soumis :

- vitrage de façade (c'est-à-dire présentant une inclinaison maximale de 15° par rapport à la verticale) : vent ;
- vitrage de toiture : vent, neige, charges liées à l'entretien et propre poids.

Pour déterminer les contraintes, le responsable se référera aux normes et réglementations ou aux bonnes pratiques en vigueur dans le secteur de la construction et définira les facteurs spécifiques à prendre en considération. L'épaisseur du verre float support a également un léger impact sur sa couleur, provoquant de possibles variations. Par conséquent, il est préférable d'éviter d'utiliser différentes épaisseurs de verre l'une à côté de l'autre.

## 2.3 Simple vitrage - allèges

Utilisés en combinaison avec des vitrages de vision, les **vitrages d'allèges** créent des façades à l'esthétique entièrement vitrée.

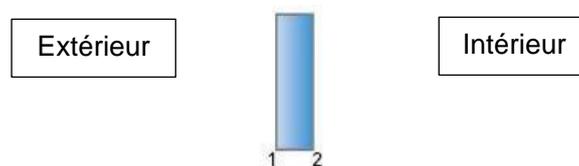
En fonction des couleurs utilisées, une harmonie totale ou, au contraire, des effets de contrastes peuvent être obtenus.

Les allèges peuvent être ventilées ou non ventilées. AGC recommande uniquement le **type ventilé** pour le Lacobel T / Matelac T simple vitrage utilisé en allège. Le contact de l'eau avec la peinture laquée doit être évité.

Pour des recommandations générales sur la pose correcte du verre, se référer à la brochure technique d'AGC « Mise en œuvre des vitrages – Pose traditionnelle » disponible sur [www.agc-yourglass.com](http://www.agc-yourglass.com).

Le **Lacobel T / Matelac T** posé en **allège** simple vitrage peut comporter **une isolation placée derrière l'allège**. Cette isolation ne peut être collée au vitrage. En aucun cas le simple vitrage Lacobel T / Matelac T ne devra être visible depuis l'intérieur du bâtiment, afin d'**éviter une vision par transmission**.

Position de la face peinte :



	Position de la peinture	
	1	2
Lacobel T	KO	OK
Matelac T	KO	OK

#### REMARQUE :

- La position 1 signifie vers l'extérieur du bâtiment ; la position 2 signifie vers l'intérieur du bâtiment ;
- L'épaisseur du panneau de simple vitrage doit être de **minimum 6 mm**.

Les allèges Lacobel T / Matelac T peuvent également être fixées **mécaniquement**. En aucun cas le simple vitrage Lacobel T / Matelac T ne devra être visible depuis l'intérieur du bâtiment, afin d'**éviter une vision par transmission**.

Concernant les fixations mécaniques, elles sont placées soit :

- sur le bord du verre ;
- dans des trous percés (éventuellement chanfreinés) ;
- ou en combinant les points ci-dessus.

Il appartient au concepteur de vérifier la résistance des éléments en verre Lacobel T / Matelac T sous les sollicitations existantes (propre poids, vent, neige, charge liée à l'entretien et autres) et selon le système de fixation choisi.

Les déformations et les contraintes calculées devraient être conformes aux valeurs maximales prescrites dans les normes et codes de construction nationaux.

Une fois posé, le Lacobel T / Matelac T ne doit pas subir, par l'altération et le vieillissement des fixations mécaniques, une diminution des performances de maintien ou des charges et contraintes supplémentaires entraînant la rupture soit du système de fixation mécanique, soit du verre Lacobel T / Matelac T.

## 2.4 Vitrage isolant - allèges

Le **Lacobel T / Matelac T** peut être **assemblé pour former un vitrage isolant**, mais **uniquement pour des applications en allège**.

En aucun cas ce vitrage isolant ne sera visible depuis l'intérieur du bâtiment, afin d'**éviter une observation par transmission**.

Le double vitrage est généralement utilisé pour des allèges ; par contre, le triple vitrage n'est pas autorisé pour ce type d'application.

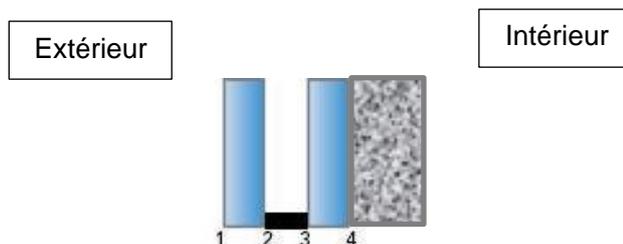
Les allèges peuvent être ventilées ou non ventilées. AGC recommande uniquement le **type ventilé** pour le vitrage isolant utilisé en allège. Le contact de l'eau avec la peinture laquée doit être évité.

Des réglementations nationales ou locales régissant l'utilisation du double vitrage en tant qu'allège pourraient s'appliquer. L'installateur du vitrage est seul responsable de :

- la communication de ces réglementations à AGC lorsqu'il commande un vitrage ;
- la demande d'une réception technique aux services d'assistance technique d'AGC (AGC TAS) ;  
Une évaluation des températures maximales atteintes par chaque matériau constituant le vitrage isolant est requise. Les valeurs obtenues n'excéderont pas les valeurs maximales telles que mentionnées dans les fiches techniques respectives fournies par les fabricants des différents matériaux constituant.
- la conformité à toutes les normes ou règles locales en vigueur (par ex. en France, le vitrage isolant n'est pas autorisé pour les allèges).

Pour des recommandations générales sur la pose correcte du verre, vous référer à la brochure technique d'AGC « Mise en œuvre des vitrages – Pose traditionnelle » disponible sur [www.agc-yourglass.com](http://www.agc-yourglass.com).

Le Lacobel T / Matelac T peut être assemblé pour former du vitrage isolant, en respectant les restrictions suivantes concernant la position de la face peinte.



	Position de la peinture dans le double vitrage			
	1	2	3	4
Lacobel T	KO	OK	KO	OK <sup>(1)(2)</sup>
Matelac T	KO	OK	KO	KO

(1) Attention : les températures à l'intérieur du double vitrage peuvent augmenter, tout comme celles du panneau intérieur du double vitrage, à cause de la surface colorée du Lacobel T / Matelac T. L'installateur doit prendre des précautions pour éviter que l'utilisateur final ne se brûle en touchant le panneau intérieur. Ce phénomène survient en majorité lorsqu'un revêtement à basse émissivité est placé devant le verre Lacobel T / Matelac T.

(2) En aucun cas le verre isolant ne sera visible depuis l'intérieur du bâtiment, afin d'éviter une observation par transmission.

#### REMARQUE :

- La position 1 signifie vers l'extérieur du bâtiment ; la position 4, vers l'intérieur du bâtiment.
- Il n'est pas nécessaire d'effacer les bords de la face peinte pour un assemblage en double vitrage.
- Pour l'UE, le marquage CE doit être apposé sur tous les verres traités thermiquement, tels que le Lacobel T / Matelac T. Conformément aux législations européennes, le transformateur doit respecter toutes les exigences figurant dans ces normes (ITT, FPC, etc.).
- Si un double vitrage est appliqué en allège, **les deux panneaux de verre doivent être traités thermiquement (EN 12150 pour le Lacobel T / Matelac T)**, et un **mastic en silicone secondaire** doit être utilisé.
- L'épaisseur du panneau extérieur doit être d'**au moins 6 mm**.

## 2.5 Verre extérieur collé, mastic primaire et secondaire

Lorsque la surface peinte est en contact avec le mastic primaire et secondaire pour double vitrage, la **compatibilité** entre celui-ci et la peinture émaillée et tous les accessoires d'installation (tels que joints, encadrements, parclose, ...) sera approuvée au cas par cas **par le fournisseur du mastic**.

#### Verre extérieur collé (simple vitrage et double vitrage en allège) :

Nous vous renvoyons à la brochure technique AGC « Verre extérieur collé » disponible sur [www.agc-yourglass.com](http://www.agc-yourglass.com).

AGC recommande uniquement l'utilisation de **systèmes de verre extérieur collé compatibles**.

Si des réglementations locales s'appliquent au verre extérieur collé, des **dispositifs de maintien** évitant la chute du verre pourraient être nécessaires.

La conception du joint du verre extérieur collé (« hauteur du joint h » et « épaisseur du joint de collage e ») relève de la responsabilité de l'entreprise ou du fournisseur du mastic silicone structurel. Les calculs doivent être réalisés conformément à la directive technique **ETAG-002** (ou toute autre norme locale, par ex. ASTM C1184) en fonction de la charge dynamique (par ex. la

charge du vent), du poids mort, de la dilatation thermique,...

Quelle que soit la valeur calculée, AGC recommande une « épaisseur du joint de collage » de **minimum 6 mm** et un rapport « hauteur du joint h/épaisseur du joint de collage e » de minimum 1:1 et de maximum 3:1.

**Le silicone est le seul adhésif recommandé pour le Lacobel T et la face peinte du Matelac T dans des applications de verre extérieur collé\*.**

L'adhésion du silicone au cadre et au verre Lacobel T / Matelac T **dépend de l'état de la surface**. Le cadre et le verre Lacobel T / Matelac T doivent être propres, secs et traités de manière adéquate (c'est-à-dire avec une machine à laver industrielle ou un nettoyant et/ou primaire). Si nécessaire, il convient d'éliminer toute trace de graisse des surfaces pour l'encollage. Il est impératif de travailler proprement car certains adhésifs peuvent occasionnellement laisser des traces difficiles à éliminer une fois polymérisés.

AGC Glass Europe recommande d'utiliser l'adhésif silicone structurel **Dow Corning DC993**.

**Adhésifs DC : utilisation obligatoire** du primaire Dow Corning 1200 OS après nettoyage préalable de la surface du Lacobel T / Matelac T à l'aide du nettoyant Dow Corning R40 pour le Lacobel T / Matelac T réf. 5813 Misty White.

**Adhésifs Sika** : un nettoyant/activateur de surface, tel que Sika Cleaner-P ou Sika Aktivator-205, peut être utilisé sur la surface du Lacobel T / Matelac T.

#### Mastic primaire et secondaire pour double vitrage pour applications en allège

Mastic	Type de mastic recommandé		Fabricant
Primaire	Polyisobutylène (PIB)	Butylver	Fenzi
Secondaire	Silicone	DC3362	Dow Corning
Secondaire	Silicone	IG-16	Sika
D'étanchéité	Silicone	DC791	Dow Corning

Attention :

- La conformité du double vitrage aux exigences CE/du règlement portant dispositions communes et la compatibilité chimique relèvent de la seule responsabilité du transformateur, en ce compris les tests et la certification.
- **Le Lacobel T / Matelac T Crisp White n'est pas totalement opaque.** Il est possible que le mastic noir se reflète à travers le panneau vitré extérieur du double vitrage.

## 2.6 Nettoyage et entretien – façade en verre

Pour des instructions générales en matière de nettoyage et d'entretien, AGC recommande de consulter le « Guide de nettoyage et d'entretien – Façade en verre » disponible sur [www.agc-yourglass.com](http://www.agc-yourglass.com).

## III. PEINTURE DE RETOUCHE

De légers dommages et éraflures occasionnés à la laque lors de la manipulation, du traitement ou de l'installation peuvent être éliminés à l'aide de la peinture de retouche AGC FIX-IN TU pour les couleurs standards. Cette peinture est disponible sur [www.agc-store.com](http://www.agc-store.com).

*\* La face dépolie à l'acide du Matelac T ne doit jamais être utilisée pour l'encollage dans des applications de verre extérieur collé.*

## IV. LIMITE DE RESPONSABILITÉ :

Ce document contient des recommandations destinées à optimiser la qualité d'installation du produit. Les informations communiquées par AGC Glass Europe dans ce document ne sont données qu'à titre indicatif. Le client/l'utilisateur est seul responsable de l'utilisation de ces conseils.

Le contenu de ce Guide d'installation reflète nos connaissances et notre expérience à la date de publication. Celle-ci figure sur chaque version. La dernière version remplace toutes les précédentes. Les clients doivent être attentifs au fait que la dernière version peut contenir des modifications techniques devant être prises en compte lors de l'utilisation des produits AGC. La dernière version ou les versions dans d'autres langues, ainsi que nos conditions de garantie peuvent être consultées sur [www.agc-yourglass.com](http://www.agc-yourglass.com) ou obtenues auprès de votre représentant local AGC. Les clients doivent toujours vérifier si une version mise à jour du Guide d'installation est disponible avant d'utiliser les produits AGC.

La garantie AGC sur les produits verriers ne s'applique que si le client a utilisé la dernière version de ce Guide d'installation, qui peut être mis à jour ponctuellement, et a pris en compte toutes les exigences, normes et réglementations en vigueur pour l'utilisation des produits verriers. AGC a mis tout en œuvre pour garantir la précision des informations fournies dans ce Guide d'installation, mais ne peut être tenue responsable de toute omission, imprécision ou erreur typographique.

Les clients et poseurs peuvent contacter les services d'assistance technique (TAS) d'AGC à tout moment pour bénéficier d'une assistance supplémentaire. Le poseur est entièrement responsable des travaux effectués sur le bâtiment, y compris la pose des volumes verriers et la compatibilité entre les différents matériaux utilisés. AGC Glass Europe assume la responsabilité du produit livré et de ses conditions générales de vente.

Le document est protégé par les lois sur les droits d'auteur et la propriété intellectuelle et contient des données dont AGC Glass Europe est propriétaire. Son contenu ne peut être reproduit sans l'accord écrit préalable d'AGC Glass Europe.